



Évreux, le 4 mai 2016

DEVIATION SUD-OUEST D'EVREUX

Les activités de chantier redémarrent

Le préfet communique

Le chantier de la déviation sud-ouest d'Évreux est ralenti depuis 2015, notamment en raison du délai nécessaire au traitement de l'importante décharge sauvage découverte dans le périmètre des travaux. L'action contentieuse menée contre les autorisations délivrées pour ce projet au titre du Code de l'Environnement a, par ailleurs, contraint le porteur du projet à devoir démobiliser certaines entreprises de travaux, dès lors que la décision de justice restait attendue. La décision de justice rendue le 26 avril par le Tribunal administratif de Rouen ne s'oppose pas à certaines actions ; ainsi les travaux suivants doivent désormais être conduits à court terme et ils seront engagés dans les meilleurs délais.

Test d'étanchéité du bassin d'assainissement « B2 »

Le bassin d'assainissement numéroté B2, situé en bordure de la RD55 à Arnières-sur-Iton est achevé. Non mis en service et connecté à aucune infrastructure routière en exploitation, il se remplit progressivement du fait des pluies printanières. Afin de garantir l'imperméabilité du fond de bassin, il est indispensable de procéder à un contrôle de son étanchéité pour s'assurer que les eaux qu'il contient ne peuvent pas s'infiltrer dans le sous-sol.

Cette opération débutera le lundi 9 mai 2016, et consistera en premier lieu à un remplissage complet du bassin par prélèvement dans l'Iton. Une lente phase de pompage associée à l'appareillage du bassin par des équipements de mesure permettra de vérifier son étanchéité. Cette phase de test est essentielle à la préservation de la ressource en eau souterraine.

Extraction et confinement des quantités résiduelles de déchets amiantés

Évaluée initialement à 4800 tonnes, la masse de déchets amiantés découverte sur le chantier en 2015 s'est révélée nettement supérieure à ces premières estimations. Organisée d'octobre 2015 à janvier 2016, la première séquence de dépollution a ainsi conduit au transfert de 5730 tonnes de matériaux vers une Installation de Stockage de Déchets Dangereux (ISDD).

En février 2016, de nouvelles analyses du sol ont mis en évidence la présence de 700 tonnes supplémentaires dans les emprises du chemin Potier. Un nouvel opérateur a du être mobilisé et un nouveau Plan de Retrait Amiante a été élaboré. Dans un souci de maîtrise des délais, ces quantités résiduelles de déchets seront cette fois confinées sur site et stockées provisoirement dans les emprises du projet routier, à proximité de l'allée Berthe. La zone de stockage est en cours d'aménagement, et les travaux d'extraction et de confinement des déchets seront exécutés du 9 au 13 mai 2016. À terme, ces déchets seront à leur tour transférés de manière définitive vers une ISDD.

Construction d'un nouveau chemin Potier

Le traitement des déchets amiantés permet de libérer les emprises du chemin Potier et d'envisager la reprise des travaux de terrassement correspondants. La construction du nouveau chemin Potier doit par ailleurs s'articuler avec le déplacement d'une importante canalisation d'eau potable, qui alimente le secteur de la Madeleine depuis les captages de la Vallée de l'Iton. Les entreprises en charge de ces travaux doivent être remobilisées et le calendrier des opérations ne peut donc encore être précisé. Les acteurs du chantier chercheront à permettre la réouverture du chemin Potier dans des délais maîtrisés.

Ces diverses opérations de contrôle, de dépollution et de travaux sont parfaitement conformes au cadre réglementaire en vigueur, qui tient compte de la décision rendue le 26 avril 2016 par le tribunal administratif de Rouen.

Un descriptif plus détaillé de ces actions est disponible sur le site internet du projet : www.deviation-evreux.fr

René BIDAL

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35